



Samuel Eto'o n'a pas réussi à faire annuler la candidature de Seidou Mbombo Njoya au poste de Président de la Fécafoot.

Le recours déposé par l'ancien capitaine des Lions Indomptable, lui aussi candidat au poste de président de la Fécafoot, a été jugé irrecevable.

«La Commission, statuant à l'unanimité des voix déclare le recours de sieur Eto'o Fils Samuel irrecevable pour cause de forclusion », a rendu la commission.

Au sujet de la requête déposée conjointement par les Robert Louis Mbekek, Justin Tagouh, Henry Njalla Quan Junior et Arthur Ndjampir aux fins de disqualification de la candidature de Seidou Mbombo Njoya, la Commission de recours a déclaré cette requête non fondée.

La commission a par ailleurs décidé de la réhabilitation de la candidature de Maboang Kessack (rejetée parce que redevable de 4 462 750 FCFA).